

# Grande réforme de la Politique scientifique

● **Le gouvernement fédéral devrait approuver ce vendredi une refonte totale de la Politique scientifique.**

● **La nouvelle agence spatiale interfédérale devra être opérationnelle pour le 1<sup>er</sup> juillet 2017 au plus tard.**

● **Philippe Mettens (l'ex-patron de l'administration de la Politique scientifique) continue son combat contre Elke Sleurs (N-VA).**

## Deux cent vingt millions d'euros par an pour l'agence spatiale interfédérale

**L**e Conseil des ministres s'est accordé jeudi sur les grandes lignes de la suppression de Belspo (administration fédérale de la Politique scientifique) et la création de la nouvelle agence spatiale interfédérale. "Mais il reste encore quelques points à valider et l'annonce officielle de l'accord n'aura lieu que vendredi", croit savoir une source interne au gouvernement Michel. Elke Sleurs (N-VA), la secrétaire d'Etat à la Politique scientifique, a soumis à ses collègues une note portant cette réforme qui a suscité et suscite encore des remous dans la communauté scientifique et dans le monde de l'entreprise (surtout du côté de l'industrie aérospatiale wallonne).

Que trouve-t-on dans ce document que nous avons pu consulter? La note Sleurs ne rentre pas dans les détails opérationnels de la suppression de Belspo. "Elke Sleurs voulait surtout obtenir l'accord politique des partenaires du gouvernement sur les grands principes, elle reviendra par la suite avec un plan concret pour leur mise en œuvre", relève un membre de la majorité fédérale.

Par contre, en ce qui concerne l'agence spatiale, c'est plus précis. Les Régions et les Communautés seront associées directement à son fonctionnement. Un contrat de gestion pluriannuel sera élaboré entre l'agence et l'Etat fédéral afin de fixer ses objectifs, ses ressources... En termes de timing, "l'objectif est que l'agence spatiale interfédérale de Belgique soit opérationnelle pour le 1<sup>er</sup> juillet 2017 au plus tard", précise la note au gouvernement.

### Parité linguistique

Pour chapeauter son action, un conseil d'administration (12 personnes,

dont des représentants des Régions, 9 administrateurs seront nommés par le fédéral) sera mis en place. Ainsi qu'une équipe dirigeante : "L'agence spatiale est administrée par un directeur général, dont le contrat est de cinq ans. Celui-ci est assisté par trois directeurs choisis parmi le personnel de l'agence. La parité linguistique est assurée au sein du comité de direction", détaille le projet de loi créant l'agence.

### Reynders réticent

Sur la question de la composition du conseil d'administration, la "suédoise" apparaît divisée. Selon une note de synthèse des négociations entre les cabinets ministériels, le MR et l'Open VLD se sont montrés hostiles à la présence de représentants des Régions (3 au total, 1 par Région). "Le cabinet Reynders n'est pas en faveur de cette proposition. L'opinion du cabinet De Croo est que ces représentants ne doivent pas avoir un droit de vote." Mais, précise la note, "cette représentation avec droit de vote est essentielle pour le cabinet Sleurs."

Le cabinet du vice-Premier ministre MR s'est également montré réticent à l'égard d'une série de collaborations entre l'agence spatiale et les Régions et les Communautés et à l'égard de la possibilité pour les entités fédérées de confier des missions à l'agence spatiale interfédérale.

### L'agence est appelée à grandir

En ce qui concerne les budgets, le financement de base de l'agence s'élève à

près de 220 millions d'euros par an (il n'y aurait pas de surcoût par rapport aux crédits actuels). Et ce n'est qu'un début : "Le montant ne comprend pas les crédits destinés à couvrir les activités et le personnel qui seraient ultérieurement transférés à l'agence spatiale [...] – (venant) en particulier du SPF Mobilité et du ministère de la Défense – et par certains établissements scientifiques fédéraux, en particulier l'Institut royal d'aéronomie spatiale [...] et l'Observatoire royal de Belgique [...]". explique la note Sleurs.

Élément important : le 11 juillet 2016, l'Inspection des finances (IF) avait marqué son désaccord sur le projet d'Elke Sleurs. L'IF réclamait entre autre un *business plan* et la preuve que la création de cette agence spatiale apportera un réel avantage à l'industrie belge et permettra un retour sur investissement.

### Belspo supprimée

Autre volet de la réforme de la Politique scientifique : la... suppression de son administration (Belspo) et la répartition de ses compétences. Belspo, dirigée pendant des années par Philippe Mettens, (PS), débarqué de son poste par la "suédoise", sera intégrée dans le SPF Economie. Les compétences actuelles de Belspo – qui assure le soutien logistique des différents Etablissements scientifiques fédéraux (ESF) seront redistribuées vers les ESF rendus autonomes (voir infographie en page 5)

Frédéric Chardon

Sur la question de la composition du conseil d'administration et la présence de représentants des Régions, la "suédoise" s'est montrée divisée.

## La gestion

### Mettens cherche l'astuce juridique

**Sans délai.** Clarifions d'emblée les choses : ce n'est pas le remplacement de Philippe Mettens à la tête de Belspo qui a été annulé mardi en début d'après-midi par le Conseil d'Etat, mais bien son remplacement ad interim. Dans le cadre de la procédure judiciaire en cours, cette nuance est

fondamentale. Faut-il rappeler que l'actuel remplaçant de M. Mettens, René Delcourt, a en effet été nommé en juillet 2016 à la présidence du SPP Politique scientifique (Belspo) et ce, quelques mois après qu'il ait été sélectionné au terme d'un examen de recrutement au Selor. C'est précisément pour cette raison que Philippe Mettens avait pris la décision il y a quelques mois d'introduire auprès du Conseil

d'Etat une requête en annulation à titre conservatoire contre la nomination effective de René Delcourt. Ainsi, selon ce que laisse entendre l'arrêt du Conseil d'Etat, il semblerait que Philippe Mettens aurait dû être nommé "au moins" ad interim par l'Etat belge, ce qui n'a pas été le cas. Saisissant cet élément neuf dans la lecture de l'arrêt en question, il faut s'attendre à voir l'intéressé poser sans délai de nouveaux gestes juridiques forts. **ALD.**

## La politique scientifique fédérale (organisation actuelle)



## Politique spatiale

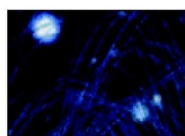
### L'industrie pas plus rassurée que ça

**Impréparation.** Alors que la création d'une agence spatiale interfédérale est à l'ordre du jour du Conseil des ministres restreint (kern) aujourd'hui, l'industrie se pose encore des questions. Le

spatial est l'un des secteurs clé en Belgique, particulièrement en Wallonie et à Bruxelles, avec des acteurs importants comme Sabca (Haren), Sonaca (Gosselies) et Safran Aero Boosters (ex-Techspace Aero, Liège). Le patron de cette dernière, Yves Prete qui, ça tombe bien, est aussi président de l'Union wallonne des entreprises, a déclaré mardi à l'agence Belga qu'"il ne faudrait pas agir dans la

*précipitation. Il n'y a pas encore eu assez de contacts entre l'administration et l'industrie."*

Sachant que le projet d'agence spatiale est piloté par une secrétaire d'Etat à la Politique scientifique N-VA, Elke Sleurs, de grandes craintes existent, du côté wallon, quant à la clé de répartition des retombées économiques et de la participation belge à l'ESA, Agence spatiale européenne. **DS**

**La politique scientifique fédérale telle qu'elle pourrait fonctionner après la réforme (1<sup>er</sup> juillet 2017)****AGENCE SPATIALE**

**Agence spatiale interfédérale**

Régions et Communautés seraient impliquées dans la gestion de l'agence

**CLUSTER MÉTÉO**

**Institut d'Aéronomie Spatiale**

**Observatoire royal de Belgique et le Planétarium**

**Institut royal Météorologique de Belgique**

**CLUSTER PATRIMOINE**

**Archives générales du Royaume et Archives de l'Etat dans les Provinces**

**Bibliothèque royale de Belgique**

**Institut royal du Patrimoine Artistique**

**Musées royaux d'Art et d'Histoire**

**Musées royaux des Beaux-Arts**

**Institut royal des Sciences naturelles**

# “Nous, les scientifiques, nous demeurons dans l'incertitude et nous sommes donc inquiets”

■ Pour le scientifique Jean-Louis Tison, la politique fédérale ne favorise par la recherche.

## Entretien Bosco d'Otreppe

**A**u printemps 2015, le glaciologue de l'ULB Jean-Louis Tison lançait, avec deux collègues, une pétition regrettant la politique fédérale en matière de recherche scientifique et plaçant le maintien de Belspo. La pétition recueillit en quelques semaines 18 000 signatures.

### Quelles étaient vos inquiétudes à l'époque ?

Nous avons lancé cette pétition à trois. Tous les trois étions des chercheurs en environnement global. Si nous parlions de nos situations, nous redoutions la fin des projets “Brain” qui étaient pris en charge par Belspo, et qui octroyaient des financements indispensables pour nos recherches. En tant que scientifiques, nous redoutions plus largement qu'un des derniers lieux qui permettait aux chercheurs néerlandophones et francophones, aux instituts et aux universités, de travailler ensemble, de réunir leurs forces et de constituer des équipes assez importantes pour être impliquées dans de grands projets internationaux disparaisse.

### Ces inquiétudes vous les portez encore aujourd'hui ?

Globalement oui, même si les choses ont évolué. Belspo s'est désormais vidé de sa substance. Comme cela avait été décidé sous l'ancienne législature, Belspo a été déchargé des programmes “PAI” pour “Pôles d'attraction interuniversitaires” (qui ont été supprimés). Il s'agissait de programmes de recherches très importants qui regroupaient de nombreuses universités. Belspo s'est ensuite séparé de l'Agence spatiale, qui reste cependant gérée par le Fédéral. Les instituts de recherche qui faisaient partie de Belspo ont également pris leur autonomie. Enfin, l'avenir des programmes “Brain” reste flou. Nous demeurons dans l'incertitude, et sommes donc inquiets.

### La ministre a pourtant mis en place le projet Fed-Twin ?

Oui, mais c'est un projet qui va offrir un salaire à vie à quelque 140 chercheurs qui auront un statut hybride puisqu'ils dépendront à la fois des universités et à la fois des instituts de recherche. Pour qu'un universitaire puisse obtenir un tel

financement il faudra donc que sa recherche intéresse également un institut. Quelle sera donc la chance des universitaires qui travaillent dans un thème non pris en charge dans les instituts ? Et puis Belspo ne financera ces salaires que les premières années. Après, ce seront les universités et les instituts qui les prendront en charge. Or, ces derniers connaissent déjà des difficultés budgétaires. Enfin, ce programme ne prend en charge que les salaires, et non pas le matériel ou les budgets (laboratoires, simulations informatiques, travaux de terrain...) indispensables à une recherche.

*“Belspo s'est désormais vidé de sa substance.”*

**JEAN-LOUIS TISON**  
Glaciologue à l'ULB.

**La ministre veut cependant réinstaurer les programmes PAI, c'est une bonne**

### nouvelle ?

Oui, car si les budgets sont régionaux, le FNRS et son équivalent flamand le FWO dédieront ces financements à des projets bicommunautaires. C'est donc positif car on recréera du lien entre les deux communautés. Mais ces budgets ne seront confiés qu'à quelques très grands projets. Au contraire des anciens programmes “Brain”.